L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

JEUDI, (MATIN,) 12 MAI 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 12 mai.

Nous avons reçu une communication signée A., relative au transfert de la statue donnée par le Roi des Français, du navire *Louis-Philippe Ier.* chez l'ancien propriétaire de ce navire. Quoique nous ne rejettions pas entièrement l'opinion émise par l'auteur de cette communication nous ne croyons pas devoir lui donner place dans nos colonnes, d'abord parce qu'elle est conçue en termes qu'en notre qualité d'*américains nés* nous ne saurions approuver ; et ensuite parce que nous ne croyons pas être dans l'obligation d'accepter la responsabilité des écrits de qui que ce puisse être : il nous semble qu'en pareil cas on ne doit pas oublier son nom au bas d'un article.

La malle de la Mobile arrivée hier ne nous a apporté que les journaux de cette ville ; le courrier du nord avait manqué. Ainsi, à moins d'un arrivage par mer, nous serons jusqu'à samedi prochain sans nouvelles. De tous les arrangemens essayés successivement par l'administration des postes, celui qu'elle a adopté dernièrement, à part l'accroisement de rapidité dans le transfert des malles est sans contredit le plus désagréable pour nous ; puisqu'il arrive que depuis le mercredi jusqu'au samedi de chaque semaine nous sommes privés de nouvelles du nord et de l'est.

Le navire *John Hale*, arrivé hier du Havre, nous a apporté des journaux de Paris jusqu'à la date du 16 mars ; nous en donnons plus bas quelques extraits, entre autres la lettre adressée au rédacteur du *Constitutionnel* par le comte A. Walewski, aide-de-camp du général en chef de l'armée polonaise ; cette lettre qui avait été tronquée par les journaux anglais, et dont il ne nous était parvenu que quelques fragmens, donne la juste mesure de la foi qu'il faut avoir dans les rapports des journaux allemands sur les affaires de Pologne.

NEW-YORK, 23 avril.

AMÉRIQUE DU SUD.

La goëlette *Columbia*, nous apporte des journaux de la Jamaïque jusqu'au 19 mars : ces papiers contiennent des nouvelles de Bogota jusqu'au 14 février et de Carthagène jusqu'au 9 mars.

La Jamaïque avait souffert d'une sécheresse que les plus vieux habitans ne se rappellent pas avoir jamais été égalée, surtout pour la durée.

Dans le voisinage de Bogota, tout était tranquille et les dernières paroles de Bolivar avaient répandu dans toutes les classes le désir de voir la république reconstituée. Dans le département de la Magdalena, dont Carthagène est la capitale, une insurrection avait éclaté contre les autorités existantes. Nous en avons déjà donné la nouvelle, mais sans pouvoir y ajouter des détails que nous ne possédions pas.

CARTHAGÈNE, 3 mars.

Le brick de guerre *Falcon*, venant de Laguayra, Puerto Cabello et Santa Martha nous apprend que Venezuela s'est déclaré pour la constitution et l'intégrité de la République. Paez s'est enfui vers les Plaines et Martin Tobar a été élu à sa place.

SANTA MARTHA, 5 mars.

Je suis fâché d'avoir à vous annoncer que les communications avec Barranquilla et Bogota ne sont pas encore ouvertes, par suite de la révolution qui s'est opérée depuis plusieurs mois. Nous espérons que le général Montilla y amènera un terme en dispersant et détruisant le corps qui s'est porté sur Cartagène, mais ces jours s'ont revenus. Si cet état de choses continue encore quelque temps, nous ne pourrons communiquer par terre avec aucune partie du pays, puisque les révolutionnaires ont désorganisé le service des postes dès les premiers jours.

Je crains beaucoup que notre situation ne devienne encore plus mauvaise avant que la tranquillité puisse nous être rendue.

—Nous avons reçu les journaux de Buenos-Ayres, parmi lesquels la *Gaceta Mercantil* jusqu'au 8 février. Il paraît que les hostilités avaient commencé entre les provinces de la côte, et les neuf provinces de l'intérieur.

(Courrier des E. U.)

EXTÉRIEUR.

IRLANDE.

Le bill pour amender la représentation de l'Irlande a été présenté par M. Stanley le 24 mars. Après une très vive discussion il a été lu pour la première fois, et la seconde lecture a été fixée au 18 mars. Ce bill n'ajoute à que cinq membres à la députation actuelle de l'Irlande.

La famine ravage la plus grande partie de ce pays. A une réunion publique, qui a eu lieu à Londres le 24, et qui a été présidée par le maire, on s'est occupé des moyens de remédier à ce fléau. Un rapport contenant plusieurs extraits de lettres a été distribué dans l'assemblée ; il en résulte que les progrès de ce dangereux fléau sont effrayants ; plusieurs malheureux sont morts de faim, et dans les six paroisses seules de Westport, il y a 31,904 personnes qui sont absolument sans nourriture.

FRANCE.

—On lit dans le *Courrier de l'Ain :*

Dans la nuit de dimanch à lundi, à une heure du matin, la générale battit dans la commune de l'Abergement-de-Varey, et le bruit se répandit que les Autrichiens arrivaient ; aussitôt les gardes nationaux se réunirent, les uns armés de fusils de chasse, les autres de faulx et de fourches ; la compagnie de cette commune se compose de 125 hommes : 115 avaient répondu à l'appel, et il est probable que les 10 absens n'avaient pas entendu le tambour. Le capitaine se plaça à leur tête, et donna le signal du départ ; ils se mirent en route pleins d'ardeur et de zèle, aux cris de *vive le roi ! vive la liberté !* Après une demi-heure de marche, le capitaine annonça qu'il avait reçu contre-ordre, et fit rebrousser chemin à sa troupe. Ce n'était qu'une fausse alerte, ou plutôt une ruse concertée entre le capitaine de la compagnie et le maire de la commune, pour mettre à l'épreuve les bonnes dispositions des gardes nationaux ; ils ont pu se convaincre de l'ardeur qui les anime.

(Constitutionnel.)

PARIS, 15 mars.

Nous recevons la lettre suivante :

" Monsieur,

" Parti de Varsovie le 3 mars dernier, j'ai été aussi surpris que profondément ému, en voyant à mon arrivée en France tous les esprits consternés des prétendus désastres de la Pologne. Convaincu que les journaux français ont été indignement trompés dans les rapports qu'on leur a faits sur la situation de ce pays, je vous envoie le bulletin officielle de la bataille qui a eu lieu le 25 février dans les plaines de Grochow. Le récit en est simple et exact. Il porte ce caractère de franchise et de vérité qui sera la base des actes du gouvernement de Pologne.

" Il nous a été impossible de vous faire parvenir plus tôt des détails officiels. La Prusse et l'Autriche, tout en affectant une prétendue neutralité, interceptent nos communications, arrêtent non seulement nos fonds publics, mais aussi ceux des particuliers ; la Russie a même des agens à Breslaw et à Berlin qui mettent à la disposition de la Russie ceux de nos compatriotes que leurs affaires conduisent dans ces pays. Je pourrais à cet égard vous donner des détails très-étendus, mais je m'empresse de vous faire connaître la véritable situation de la Pologne.

" Depuis le commencement de la campagne, il entrait dans le plan de nos généreux défenseurs de concentrer leurs forces sur le point principal où celles des Russes se trouveraient rassemblées, en couvrant toujours Varsovie et la Vistule. A mesure qu'un corps russe s'avançait nous l'arrêtions jusqu'à ce que les autres fussent sur la même ligne ; alors nous nous rapprochions lentement afin de maintenir aussi nos forces sur une seule ligne.

" On sait le sort de la brigade commandée par le général Kreuz, qui, s'étant aventurée à passer la Vistule pour nous couper, fut culbutée, repassa le fleuve au plus vite, après avoir perdu environ mille hommes et 25 pièces de canon.

"Nous n'avons jamais été forcés à la retraite. Toutes les manœuvres que nous avons faites rentraient dans notre plan de campagne. Les Russes d'ailleurs savent ce qu'il leur en a coûté à Dobre et à Sakrzew pour avoir voulu précipiter notre retraite. Ce n'est que dans les plaines de Grochow, entre le village de ce nom et Kawencryn, où les corps russes se sont trouvés rassemblés, que nous avons cru devoir les arrêter sérieusement. Pendant la journée du 19, l'ennemi a fait de vains efforts pour déboucher de la forêt de Milosna, et, malgré une armée et une artillerie double des nôtres, le soir nous occupions la même position qu'avant la bataille. Le 20, ce que le maréchal Diébitsch appelle une reconnaissance, était une attaque en forme sur toute la ligne ; mais cette attaque ne lui a pas plus réussi que le combat de la veille.

"Depuis le 21, l'ennemi est resté dans les mêmes positions ; ce n'est que le 24 qu'il a attaqué notre aile gauche comme vous pouvez le voir dans le bulletin ci-joint. Voilà ce que le maréchal Diébitsch nomme la défaite des Polonais ! voilà ce qu'il appelle une victoire !

"Il est de même de la plus grande fausseté, que nous ayons fait demander aux Russes une trêve ; je n'ai pas quitté un moment le quartier-général, et je puis affirmer que la demande est venue de la part du général Witt, et que nous l'avons refusée ; je pourrais donner tous les détails de cette négociation ainsi que le nom des personnes qui y ont été employées.

"Quels que soient cependant les avantages remportés jusqu'à ce jour par le courage de l'armée, quelque grand que soit le dévoûment de la nation entière, il est malheureusement vrai qu'un ennemi qui ne craindra pas de livrer à nos champs tant d'armées innombrables peut arriver enfin à la destruction du peuple polonais; mais aussi il nous reste une chance entre la mort et l'esclavage ; le Roi des Français peut encore assurer l'indépendance de la Pologne, et soustraire ainsi les nations libres de l'Europe au joug qui doit s'appesantir sur elles si la Russie triomphe chez nous. Espérons que les volontés du czar ne seront plus mises en doute. Si les manifestes qu'il a publiés ne font pas assez connaître ses intentions, les correspondances dont nous nous sommes emparés et qui sont bien authentiques quoiqu'on en ait eu dire, de montrer plus clairement que l'empereur Nicolas veut étouffer au cœur même de la France ce qu'il appelle l'esprit révolutionnaire.

"Au reste, il n'est pas étonnant que vous ayez été mal informés jusqu'à ce jour des événemens de Pologne. La mauvaise volonté du consul français à notre égard, égale sa partialité pour les Russes. Cet agent français n'a voulu établir aucun rapport avec notre gouvernement, tandis que jusqu'à présent les consuls d'Autriche et de Prusse continuent d'entretenir les mêmes relations que par le passé. Une lettre du consul de France, comprise aux pièces qui vous seront communiquées, montrera quelle confiance peut accorder le gouvernement du Roi Louis Philippe.

Le comte A. WALEWSKI,
Aide de camp du général en chef de l'armée polonaise.

Les Polonais opposèrent aux premières patrouilles russes qu'ils rencontrèrent la parole d'honneur, avec cette inscription, "Pour votre liberté et la nôtre" et les Russes reçurent le coup de la mort. Quelques temps après un officier russe se présente aux avant-postes polonais, parlementaire, et propose, au nom du général Diebitsch, rompre toute manière de faire la guerre, qu'il déclare contraire aux usages. Il menaça qu'à l'avenir on tirerait sur ceux qui porteraient de pareils ordres ; on se contenta de répondre à l'officier que l'ennemi était libre de faire à ce sujet ce qu'il jugerait à propos. La conversation en resta là.

Le pays attend du ministère nouveau la solution de la principale question du moment, celle de la paix et de la guerre ; car il lui tarde de sortir d'une situation qui n'est en effet ni la guerre ni la paix. Ce n'est point la guerre, puisque les armées ne sont pas aux prises ; ce n'est point la paix, puisqu'il existe entre la France et certains gouvernemens des griefs certains sans nul projet de conciliation ; puisque, de part et d'autre, on arme et l'on prend des positions. Cet état équivoque est intolérable pour la France, obligée de supporter les charges de la guerre, sans pouvoir calculer les chances de la victoire, et qui n'ose se coucher dans un avenir plein d'orages.

Il n'existe pas en France ce qu'on peut appeler un parti de la guerre : tout le monde aspire à la paix : mais il existe un parti qui ne croit pouvoir y parvenir que par la voie des armes ; il en est un qui voudrait tenter la voie des transactions. L'un et l'autre peuvent appuyer leurs opinions sur des raisons solides. Mais entre ces deux partis, il y en a un troisième, le moins raisonnable, le plus imprudent de tous, le parti du *statu quo* : celui-là ne peut nous promettre aucun résultat honorable et avantageux.

Le droit public de l'Europe repose depuis quinze ans sur le traité de Vienne. Les cabinets alliés avaient fondé un système de coalition dans lequel la France était comprise ou plutôt emprisonnée ; elle en est sortie violemment par sa révolution de juillet. Qui doute qu'elle ne l'ait ébranlé ? La France ne peut nier de bonne foi qu'en chassant les Bourbons elle ait protesté contre les traités humilians auxquels ces princes avaient souscrit en son nom et contre son vœu. Elle le nierait en vain ; elle mentirait sans tromper personne, et sans abuser les ennemis que sa révolution lui a faits. Ceux ci doivent la contraindre, sous peine de périr, à rentrer dans le système; et elle périt elle-même si elle y rentre. Cette situation réciproque de la France et des cabinets alliés, est un état de collision perpétuel, incompatible avec la paix. Si les cabinets n'osent l'avouer, il est de l'intérêt et de l'honneur de la France de le reconnaître avec franchise. Un gouvernement digne d'elle doit déclarer que son intention n'est pas de subir plus long-temps la condition d'un peuple vaincu, qu'elle prétend reprendre dans l'Europe le rang dont on l'a fait déchoir; il doit enfin présenter avec ses griefs un projet de transaction équitable. Si les puissances consentent à traiter sur les bases posées au nom de la France, alors nous aurons la paix et nous en jouirons. Plus de causes de défiances, plus de conflits, désarmement général, sécurité intérieure, renaissance de l'industrie, rétablissement des rapports de bienveillance entre les gouvernemens et entre les nations.

Si les propositions de la France sont rejetées, si tout accommodement amiable est impossible, la guerre pour conquérir la paix ; la guerre plutôt qu'un *statu quo* sans solidité et sans honneur, plutôt qu'un répit mendié, payé par des sacrifices continuels ; plutôt qu'un armistice troublé par des alertes de toutes les heures.

Scène de Collége.—" Dites-moi, Monsieur, quels sont, selon vous, les motifs qui ont pu déterminer César à passer le Rubicon ?—Ces motifs...—Eh bien... ces motifs ? *(Ici l'élève consulte de l'œil ses camarades qui lui font des signes, et qui lui soufflent une réponse qu'il ne peut saisir.—Après une longue pause.)* Eh bien ! Monsieur, me direz-vous pourquoi César s'est décidé à passer le Rubicon ? *(L'élève, à part.)* Ah ! ma foi, au petit bonheur. *(Au maître,)* Oui, Monsieur, parce qu'il voulait être pair de France." *(Historique.)*—On dit que cet élève est celui qui traduisait ainsi la phrase suivante : *Cæsar venit in Galliam summâ diligentiâ.* "César vint dans les Gaules sur l'impériale d'une diligence."

—Une épidémie désastreuse se répand dans Paris, c'est le *doctrina-morbus.*

—Dans le drapeau tricolore, *le juste milieu* est le blanc.

COMMERCIAL.

Revue du Marché du Hâvre, au 15 mars.

COTON.—Les ventes des deux dernières semaines s'élèvent à 4803 balles, consistant en 2144 Louisiane de 83 à 101 ; 1819 Uplands et Tennessée de 77 à 91½, 192 Pernambuco à 96, et 618 Bahia et qualités ord. de 81 à 82 ; tous ces prix à l'acquitté.

Les affaires dans les cotons des E.-U. courte soie, se sont faites sans réduction dans les prix antérieurs, à l'exception de deux transactions : les prix sur les autres qualités ont été maintenus à nos cotes.

Les arrivages, depuis le commencement du mois, s'élèvent à 7133 bales, parmi lesquelles 5446 balles des E.-U. et 1687 de Pernambuco.

App. au 28 fév.	37587 b. desq.	32707 b. E. U.
Arr. au 14 mars	7133	5446
	44720	38153
Ventes au 14 mars	4803	3993
App. au 14 mars	39917	34160

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Nav. Hindaston, Pattesan, Liverpool W. Nott & Co.
Brick Flamingo, M'Manus, Mew-York, Capt.
Brick Elviza, Grace, Portsmouth, (N H) W. G. Hewes.
Brick Mary & Eliza, Hammond, Charleston, Capitaine.
Brick Horace, Foss, Liverpool, L. H. Gale.
Goël Isabella, Chandler, Mobile, Capitaine.
Goël Washington, Scram, St. Marks, Capitaine.
Goël Integridad, Torre, Havane, F. Ruyade.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Shark, Wood, ayant mis en mer le navire Talma, brick Bachus, William et les goëlettes Ploughboy et Florida. Remorqué dans le port, l'Alabama et Frances, et Ann-Mary Ann. Il a laissé la passe le 10: à l'ancre en dehors, navire Gén. Putnam—plusieurs voiles en rivière dont on ne connaît pas les noms.

Navire Ann-Mary-Ann, Clark, Liverpool
Navire paquebot Frances, Eicker, New-York.
Navire paquebot Alabama, Rocket, N.-York.
Navire Jean Hale, Thompson, Havre, avec un chargement assorti à divers consignataires. Le 18 avril il a parlé la goëlette Ann Marie, de Newport pour la Guadeloupe, à la hauteur de 20 deg. 11 m. lat. 59 30 long.
Goël. Lovely Lake, McWilliam, Havane.
Bateau à vapeur Opelousas, Sheridan, des Opelousas, avec coton, sucre, mélasse, pour M. A. Fisk & co ; P. & J. Duplantier ; Toledano & Gaudet ; P. Soulé & co ; Maurin & O'Dabag ; G. & A. Legendre.—15 passagers.
Bateau à vapeur Telegraph, Gray, Carrollton.

Nombre de navires Français et Alabama.

100	caisses tabac manufacturé, de la Havane.
20	fûts plus boucaut de Gouchas.
100	caisses cigares de No. 1.
100	caisses tabac de Virginie.
8	coffres Porto Rico et de Pérou, [illegible]
20	douzaines de Nattes.
16	douzaines de Paniers de Palmetto.
20	quarts et demi quarts de Malaga.
16	[illegible]
15	balles, [illegible]
10	Pipes eau de vie de Cognac.
5	[illegible]
5	douzaines de [illegible]

Navire [illegible] W. G. HEWES.

12 mai. THOMPSON & GRANT.

JAMBON—10 [illegible] et 10 boucaut [illegible] à vendre par

12 mai P. M. TOURNÉ.

JUS DE CITRON FRAIS.

14 DEMI-BARILS, 2 barils et 10 demi-barils *jus de citron* de qualité supérieure, reçus par le brick Corsair, venant de Matanzas et à vendre par barils, demi-barils, gallons ou bouteilles. Le soussigné sera approvisionné de cet article pendant tous les mois d'été.

WM. SMITH,
12 mai Rue Royale, No. 55.

Approvisionnement de Gros de Grosseille rouge du Nord.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public, qu'il vient de recevoir par le dernier paquebot de New-York, un nouvel approvisionnement de *Gros de Grosseille rouges*, en pots de demi livre et d'une livre, préparés avec soin. S'adresser au *Magasin de Graines* de

WM. SMITH,
12 mai rue Royale, no. 55.

ARDOISES A VENDRE.

28,000 Ardoises à la duchesse et à la comtesse à bord de la barque Haskisson, de Liverpool, à vendre par

12 mai THEODORE NICOLET & CO.

NOURRICE A LOUER.—Une jeune négresse ayant un enfant de 15 jours, elle est très saine et a beaucoup de lait. S'adresser rue Bourbon, No. 276.

12 mai V. ROUMAGE.

GLACES ET SORBETS.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils se sont arrangés avec Mr. SERREAU pour que ce dernier exerce sa profession de *glacier* dans leur établissement, situé à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, et que l'on y trouvera tous les soirs, à dater de dimanche prochain, 8 courant, des CREMES aux meilleurs parfums, GLACES aux fruits d'Europe et des colonies, SORBETS, PUNCH à la romaine.

MERLE & GIRODEAU.

N. B. Ayant appris que l'on vendait des GLACES par les rues, sous son nom, le sieur SERREAU croit devoir prévenir le public qu'il n'en a jamais fait vendre de cette manière.

6 mai—8

NIEVES Y SORBETES.

LOS que suscriben tienen el honor de anunciar al publico que, desde el domingo proximo, harán toda clase de NIEVES en su establecimiento, esquina á las calles de Chartres y St. Luis, frente de la Bolsa ; tendrán todos los dias Cremas nevadas de Frutas mejores de las Antillas y de Europa, asi como todas clases de *SORBETES, PUNCHES* á la romana, y Licores frescos.

MERLE y GIRODEAU.

NOTA. Habiendo sabido que se vendian Cremas nevadas, por las calles, bajo su nombre, el Sr. SERREAU anuncia que nunca se han vendido sus nieves de tal modo.

6 de mayo

CHEVAL EPAVE.

IL a été conduit à l'écurie située rue Royale, entre St.-Pierre et Toulouse, un CHEVAL anglais alezan, ayant un pied de derrière blanc. Le propriétaire est prié de venir le réclamer, en payant les frais qu'il aura occasionnés.

11 mai—3

CHEVAL EPAVE.

IL a été conduit à l'écurie de C. Nagel, hier matin, un CHEVAL errant, ayant une marque blanche au front, et étampé MR sur la cuisse gauche. Ce cheval est couleur châtain.

Le propriétaire est prié de venir le reclamer, en payant les frais qu'il aura occasionnés.

6 mai—

Théâtre d'Orléans.

JEUDI, 12 mai.

La 3me. représentation de

LA MUETTE DE PORTICI,

Grand opéra nouveau en cinq actes, à spectacle, par MM. Scribe et G. Delavigne, musique de M. Auber.

Cet ouvrage sera orné de quatre décorations nouvelles par M. Develle, peintre décorateur du Théâtre d'Orléans.

En attendant : FRA DIAVOLO, opéra comique nouveau, en 3 actes ; NAPOLEON, ou SCHOENBRUN ET STE.-HELENE, grand drame nouveau en neuf tableaux; LA MERE AU BAL, vaudeville nouveau.

THEATRE DE LA RUE DU CAMP.

M. et Mme. Cramer-Plumer.
Jeudi, 12 mai.

HENRY IV,

Opéra.—Le spectacle sera terminé par la petite pièce intitulée :

Point de chanson, point de souper.

M. et Mme. Cramer-Plumer joueront dans les deux pièces.

AMPHITHEATRE.

Encoignure des rues d'Orléans et Royale, en face du Théâtre d'Orléans.

La clôture de l'amphithéâtre devant avoir lieu sous peu de jours.

AUJOURD'HUI,

Bénéfice de M. Hayle.

Le spectacle commencera par
Une grande Entrée Militaire.

Tours d'Equitation.

Le cheval Koulikhan fera ses tours surprenants.

La scène du soldat ivre, par le petit Birdsall

Le tout sera terminé par la pièce de

Timour le Tartare.

On commencera à 7 heures du soir.—*Prix d'entrée :* Premières, une piastre ; enfans et domestiques, moitié prix.

12 mai

AVIS est donné aux créanciers de la succession de feu *L. Trouard*, d'avoir à se faire connaître à Ad. Lumnus, sheriff de la paroisse St. Jean Baptiste, ex-officio administrateur de la susdite succession, et à lui présenter une note du montant de leurs créances et des titres sur ces dites créances bonnes.

10 mai—8

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Registre des Testamens.*—Jeudi 9 juin 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à huit heures pour le compte de la communauté qui a existé entre la Mère Lecomte Maxent, de Couleurs, épouse de Louis de Ferret, et Louis de Ferret, agissant pour le compte de la société qui a existé entre lesdits sieurs Ferret et J. B. Vignac :—LES PROPRIETES ET LES ESCLAVES ci-après ; savoir :

1. Un RAFFINERIE et une DISTILLERIE situées au faubourg Marigny, ayant 60 pieds 10 pouces de front sur le terrain ayant 60 pieds 10 pouces de front sur la levée, sur 515 pieds de profondeur, tel qu'il est indiqué par le plan de Joseph Pilié, Voyer de la ville, ayant en outre 300 pieds de large sur la profondeur de 254 pieds jusqu'à l'espace de 110 pieds, ou il rétrécit à 62 pieds jusqu'aux 515 pieds ; ou il rétrécit à 62 pieds jusqu'aux 515 pieds ; à la dite levée, Sur la dite terrasse se trouve une [illegible] et bâtisses ci-après désignées, savoir : la plus [illegible] bâtiment en briques, couvert en tuiles, [illegible] 120 toises [illegible] les ustensiles de travail, [illegible] depuis deux ans, les cuves [illegible] 2 ventilateurs [illegible] 5 [illegible] 2 [illegible] 6 pouces de diamètre, la machine est très simple, exige très peu de bois et produit beaucoup d'eau ; plus, un bassin de 200 pieds de long sur 40 de large, sur lequel se trouve une pompe, et complet en fer, qui par le moyen d'un cheval, fournit suffisamment d'eau quand on ne veut pas employer la machine à vapeur. Dans le même établissement se trouve une Raffinerie de sucre avec tous les ustensiles nécessaires pour la faire travailler, ainsi qu'une Forge en bon état, les outils, ouvriers, ecuries, remises &c.

2. Un TERRAIN situé au faubourg Clouet, ayant 70 pieds de face au fleuve, sur 300 pieds de profondeur, borné du côté de la ville par la propriété de Mr. Thomas Banks, et du côté de la ville par celle de Messrs. Ferret & Vignac, sur lequel se trouve une Maison de maître, un jardin bien pourvu d'arbres fruitiers, &c., cuisine, une manche ou couloir pour voitures et chevaux, la Levée est en bon état.

3o. Un autre TERRAIN situé dans le même faubourg, ayant 55 pieds de face au fleuve, sur 300 pieds de profondeur, borné d'un côté de la ville par la propriété de Mr. John Lewis, et du côté d'en bas par l'établissement de Messrs. Ferret & Vignac, sur lequel terrain il y a une quantité d'arbres fruitiers.

ESCLAVES.—Julien, nègre âgé de 50 ans, charpentier ; Tom, nègre de 30 ans, charpentier ; Fox, nègre de 30 ans, très au fait des ouvrages d'une raffinerie ; Moses, nègre de 21 ans, également au fait de tous les ouvrages d'une raffinerie ; Pierre, nègre de 38 ans, et Tom Brown, âgé de 30 ans, tous deux charretiers et bucherons ; Grégoire, nègre âgé de 40 ans, charretier, au fait des ouvrages d'une distillerie ; Salomon, nègre âgé de 60 ans, employé à la distillerie ; Thomas, mulâtre âgé de 28 ans, charretier, employé à la distillerie ; Daniel, nègre de 25 ans, tonnelier et bucheron ; François, nègre âgé de 60 ans, un peu charpentier, ayant une hernie.—Les dits esclaves sont très intelligents et ont toujours été employés à toutes sortes d'ouvrages.

Conditions :—Un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement ; les billets seront divisés par coupons à la convenance des vendeurs, et les actes de vente seront passés par devant Theodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs.—Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, Register.

7 mai—10,2ps.

HUILE DE PALMACHRISTI.—70 barils d'Huile de Palmachristi et 2000 liv de Cire, reçus par le bateau-à-vapeur Convoy, à vendre par

GRAY & DURRIVE,
10 mai rue de la nouvelle-levée, no. 35

MAQUEREAUX.—300 barils de maquereaux No. 3, 22 do. No. 1, 55 demi do. demi-barils do. en débarquement et à vendre à bon marché, si l'on s'adresse immédiatement à

9 mai LINCOLN & GREEN.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis ainsi que les habitants de la Nlle.-Orléans et de la campagne, qu'ils viennent d'ouvrir leur magasin de comestibles.

25 boucauts bœuf fumé,
40 barils pois rouges,
50 langue de bœuf, à vendre rue des Ursulines, près de la Levée, no. 7.

7 mai—3 PIERRE MONETTE & CO.

CHANGE SUR BOSTON, à vendre par

STETSON & AVERY,
9 mai

---

200 Balles Foin, en débarquement et à vendre, s'adresser à

11 mai. J. MAGER.

POUR LA FOURCHE INTERIEURE.
Et les points intermédiaires.

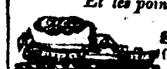

Le bateau-à-vapeur LE SOUVENIR, capitaine Carter, partira Jeudi matin, à 10 heures. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

GRAY & DURRIVE,
11 mai rue de la Nlle.-Levée, no. 35.

POUR LOUISVILLE.

Le bateau à-vapeur, fin marcheur, HURON, cap. C. J. MAYNARD, ayant la majeure partie de son chargement engagée et allant à bord, partira sans délai. Pour le reste du frêt, ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

P. M. TOURNÉ,
3 mai nouvelle levée, no. 15.

POUR NEW-YORK.

Le navire, A 1, CALUMET, capitaine OSGOOD, pouvant recevoir l'équivalent de 200 balles de coton, ainsi qu'un chargement sur le pont. S'adresser à bord, ou à

12 mai LINCOLN & GREEN.

PARA VERA-CRUZ.

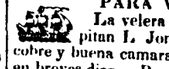

La velera goleta PHŒNIX, capitan L. Jones, forrada y clavetendaen cobre y buena camara, saldrá para dicho puerto en breves dias. Para ajustar flete ó pasage, dirigirse al capitan á bordo, frente á la Iglesia de Navegantes, 64

VICTOR DE LA COVA.
11 mayo—4 Calle de Sn. Luis No. 46.

POUR VERA-CRUZ.

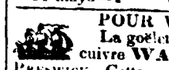

La goëlette fine voilière, doublée en cuivre WATER WITCH, capt. PRESWICK. Cette goëlette a été construite par l'habile Hy. Eckford, à New-York, en caroube, chêne-vert et cèdre, et peut être considérée sous tous les rapports, comme batiment de première classe. S'adresser au capitaine à bord, ou à

11 mai THAYER, HURD & Co.

A VENDRE.

Le brick solide GEN. MACOMB, tel qu'il est amarré en face de la Douane, étant à même de prendre la mer à peu de frais. Pour les conditions, s'adresser à

11 mai J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BOSTON.

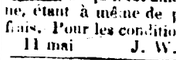

Le beau brick NUN, capit. TEMPLE, partira immédiatement, s'adresser au capitaine à bord, au poteau no. 13, ou à

ALPHIUS GURNEY.
11 mai. rue Gravier, no. 62.

POUR BOSTON—*(Passage seulement.)*

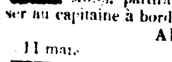

Le fin brick AMERICA, capitaine CATTLE, a de beaux emmenagemens pour quelques passagers. S'adresser à

WM. G. HEWES.
13 mai. rue du Camp, no. 9.

POUR LE HAVRE.
(Partant dimanche, 15 du courant.)

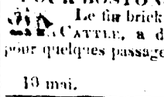

Le brick paquebot régulier, BOURNE, capitaine BANKS, n'ayant besoin que de 100 balles de coton pour compléter son chargement, et pouvant en admettre 50 sur le pont ; pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

10 mai J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER POUR UN DES PORTS DU NORD.

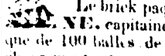

Le brick (A 3) NUN, capitaine TEMPLE, du port de 223 tonneaux, et étant amarré au poteau No. 13. Pour les conditions s'adresser au capitaine à bord.

9 mai.

POUR ST.-THOMAS.

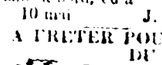

Le navire PEARL, capit. HOIT, ayant besoin de l'équivalent de 400 balles pour compléter son chargement. Un jeune homme doit passer à bord comme subrécargue et se chargera des affaires qu'on pourrait lui confier. Pour plus amples informations, et pour passage, s'adresser à

9 mai J. W. ZACHARIE & Co.

POUR PHILADELPHIE.

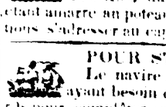

Le navire paquebot EDWARD BONAFFÉ, capt. VANDYKE, sera prêt à recevoir un chargement vers le mardi prochain. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à

7 mai SAM. C. BELL.

A VENDRE OU A FRETER.

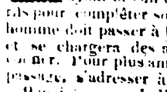

La belle goëlette neuve, doublée et chevillée en cuivre, WATER-WITCH, capitaine PRESWICK. S'adresser à bord, vis-à-vis le Ferry, ou à

6 mai THAYER, HURD & Co.

POUR NEW-YORK.

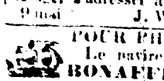

Le beau brick PAUL JONES, cap. WARD, pouvant prendre 300 balles de coton. S'adresser à

6 mai LINCOLN & GREEN.

A FRETER—*(De préférence pour un port des Antilles.)*—Le navire PERLA, du port de 260 tonneaux, ayant été complétement réparé, et coté A.1. dans les chambres d'assurance. Pour les conditions, s'adresser au capt. Norton, à bord, ou bien à

4 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR CETTE.

Le beau navire fin voilier, doublé en cuivre GENERAL HAND, cap. J. B. Norton, partira dans quelques jours. Pour frêt de 40 balles de coton dans la chambre, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à 4 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR NEW-YORK:

Le beau brick CHALCEDONY, capit. King, partira sans délai. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à

WM. G. HEWES,
3 mai rue du Camp, no. 9.

A FRETER.—Le brick ELDER BREWSTER, de première marche, de 166 tonneaux. S'adresser à

THAYER, HURD & CO,
3 mai rue des Magasins no. 29.

POUR NEW-YORK.—(Passage Seulement.)

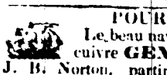

Le beau navire CANTON-PACKET, capitaine ABBOT, ayant de beaux emménagements pour les passagers, partira immédiatement.

2 mai.

POUR BOSTON.

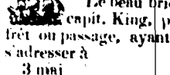

Le brick fin voilier COMMISSARY, capitaine BANGS partira immédiatement. S'adresser à

3 mai LINCOLN & GREEN.

POUR BOSTON.

Le beau navire, paquebot régulier, HELEN-MAR, capitaine Holmes, ayant la moitié de son chargement engagée, partira sans délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

27 avril STETSON & AVERY.

POUR BOSTON.

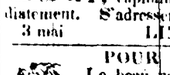

Le brick fin voilier, (paquet régulier) WILLIAM, cap. J. A. Collins, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à

27 avril. STETSON & AVERY.

COUR DES PREUVES—PAROISSE ST.-BERNARD.

LE samedi 14 du courant, à 11 heures précis, sur l'habitation de Mr. G. N. Allard, il sera procédé par le juge soussigné, encanteur ex-officio, à la vente publique et à l'enchère, des effets mobiliers dépendans de la succession de feu Mr. Jumonville de Villiers, consistant en

UN MOULIN A SUCRE,

Trois Chevaux de tire, deux Jumens, six Vaches laitières et cinq suivants, deux Genisses, un Taureau, et un petit Veau.

Conditions :—COMPTANT.

Paroisse St.-Bernard, le 2 mai 1831.

5 mai—9 CHARLES FAGOT, *Juge*

DIAMANTS FINS, à vendre par

17 mars J. MAGER.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 13 du courant, il sera vendu au magasin d'encan, pour compte de qui il appartiendra, à 11 heures du matin, sous l'inspection du consul anglais, 3 balles collettes par demi pièces, 8 pièces toile d'emballage pour coton, importées et avariées pendant le voyage de Liverpool.

12 mai

PAR ISAAC L. M'COY.
MILNEBURGH.

LUNDI, 16 mai courant,